



Direction Vie citoyenne
Service Vie participative

Conseil de quartier

Tour Chabot / Gavacherie

Du 14 octobre 2009

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Gérard ZABATTA (Co-Président élu), Jacques TAPIN (adjoint au maire).

Membres conseil de quartier : Emmanuel GROLLEAU (Co-Président habitant), Abdesselam BADRI, Bernard BELKACEM, Christian BLANCHARD, Dominique BONNEAU, André CARDINEAU, Gérard DAVID, Ludovic DANET, Mélodie FRANCHETEAU, Catherine GAILLARD, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Martine HUET, Nadine LACOMBE, Catherine MARAIS, Pierre-Yves MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Michel PRIMAULT, Dominique REBEYROL, Brigitte THOMAS.
+ École Langevin-Wallon : Anne ARCHAMBAULT et Gwenaëlle LHOMMET.

Excusés : André ALBERT, Dominique BOUTIN-GARCIA (conseillère municipale), Annie LIEBOT, Christophe POIRIER (adjoint au maire).

Agents municipaux : Marc MONNERIE, Nathalie DACHICOURT.

Public : 10 personnes.

- **Ouverture de la séance : 20h00**

G.ZABATTA souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et énumère l'ordre du jour :

- Discussion sur le projet d'aménagement de l'espace vert rue des Grands Champs (école Langevin-Wallon),
- Vie des commissions,
- Intervention sur les crédits de fonctionnement,
- Point financier 2009,
- Questions et informations diverses d'actualité.

I. Discussion sur le projet d'aménagement de l'espace vert rue des Grands Champs (école Langevin Wallon)

G.ZABATTA remercie les représentantes de l'école Langevin-Wallon d'être présentes. En effet, sur ce projet d'aménagement de l'espace vert situé à l'intersection rue des Grands Champs / rue Rouget de L'Isle, la concertation entre le conseil de quartier et l'école est indispensable afin de

construire un projet qui puisse répondre aux attentes communes. Il est important de noter qu'une réflexion a déjà eu lieu, il y a quelques années, au sein du conseil de quartier sur le devenir de cet espace vert.

Les représentantes de l'école confirment que cet espace vert est important pour l'école. L'école ne demande pas d'aire de jeux (toboggans...) sur cette zone. Il faut savoir qu'une aire existe à proximité immédiate, place de la commune de Paris. L'idée d'un potager avait été évoqué mais semble difficile à mettre en place, notamment pour le suivi. Au final, l'école Langevin-Wallon est plutôt intéressée pour garder cet espace vert en espace « mixte », c'est-à-dire avec des arbres, des bancs et un cheminement piéton. Le terme de « zone d'attente » est énoncé.

Le projet se construirait donc sur plusieurs idées forces :

- Partie basse de l'espace (côté rue rouget de l'isle) : bancs, arbres...
- Partie haute de l'espace : création de chemins piétons, de promenade...
- A noter que cet espace est utilisé pour certains cours de sport de l'école. L'aménagement ne doit donc pas entraver ces activités.
- Séparation rues / espace vert = important
- La fresque de l'école doit être conservée. Par contre le socle en béton sur laquelle elle est posée peut être supprimé,
- Les peupliers doivent être conservés car ils ont une forte capacité de rétention d'eau en cas de pluviosité importante,
- Le principal objectif de ce projet = embellissement de cet espace vert situé à proximité immédiate d'une école (entrées et sorties d'école).

Afin d'officialiser cette demande, une fiche de proximité est signée des Co-Présidents de quartier. Une rencontre entre la commission « espaces verts » du conseil de quartier, l'école Langevin-Wallon, l'élue thématique et le bureau d'études « espaces verts » de la ville de Niort pourra être envisagée afin de construire au mieux cet aménagement.

Les représentantes de l'école Langevin-Wallon profitent de leur présence au sein du conseil de quartier pour aborder plusieurs thèmes. Tout d'abord, elles reviennent sur plusieurs travaux qui ont eu lieu au sein de l'école, mais aussi sur plusieurs travaux qui seraient nécessaire : préau, salles de classe, peinture...

Sur les différents points abordés, deux concernent les compétences du conseil de quartier :

- La réalisation d'une fresque au sein de l'école
Projet important pour l'école Langevin-Wallon : la réalisation d'une fresque au sein de l'établissement. Un devis a été établi auprès de l'association « Esprit Libre » pour cette

prestation. Les coûts du projet s'élèvent à 900€. Le conseil de quartier se montre favorable au financement de cette fresque. Par conséquent, une fiche bleue est signée afin d'engager les crédits du conseil.

- Le portail vétuste qui donne sur l'avenue de la Venise Verte

Ce portail a déjà fait l'objet d'une demande de réparation fin 2008 mais le résultat n'est pas satisfaisant. Par conséquent, l'école demande s'il est possible de changer le portail. Le conseil de quartier va dans ce sens.

Suite au conseil de quartier, le service « vie participative » a informé le service « patrimoine/bâti » de cette requête. Ce dernier a estimé les coûts à 2 000€ et peut réaliser les travaux avant fin 2009 si le conseil finance le nouveau portail. Il est donc proposé de signer une fiche de proximité lors du bureau du 05.11 et ce, afin d'engager les crédits avant la fin de l'année.

II. Vie des commissions

Commission « voirie – déplacement »

Grâce à l'excellent travail de la commission, et de son référent, les demandes ont pu être traitées en amont par le service « vie participative ».

Plusieurs fiches bleues ont été validées (voir le détail dans le tableau situé à la fin du point « vie des commissions »). De plus, des requêtes directes auprès des services ont été effectuées (en plus des fiches bleues) :

- Intersection Gavacherie / Jean Chardin : glace du miroir à changer,
- Parking face au CSC du Parc : trous à boucher,
- Rue du Bas Sablonnier : panneau de limitation de vitesse à poser,
- Rue des Marais (côté Willy Brandt/Henri Sellier) : panneau de limitation de vitesse à poser,
- Bords de Sèvre (le long de la rue du Bas Sablonnier) : plaques descellées sur les ponts qui enjambent la Sèvre.

Par ailleurs, suite à la présentation des travaux de la commission n°1, plusieurs remarques émanent des conseillers de quartier : sentiment de sur-éclairage au niveau de la Place Jacques Cartier et de Noron, volonté de voir un camping se créer à Noron, réactions fortes sur la notion de propreté des espaces (beaucoup de zones très sales le long de la Coulée Verte), vitesse rues de Comporté et Tour Chabot...

Commission « environnement/espaces verts »

La commission a travaillé sur plusieurs thématiques et les principaux projets retenus sont :

- Projet « Espace vert Grands Champs » - en concertation avec l'école Langevin-Wallon,
- La continuité de la Coulée Verte derrière l'IUT,
- La mise en place de distributeurs de sacs de déjections canines. Le secteur Gavacherie-Jacques Cartier est cité comme étant l'un des plus sales.

Le premier point, l'espace vert « Grands Champs », a fait l'objet d'une fiche de proximité.

Le second point, la continuité de la coulée verte, sera traité lors du prochain conseil de quartier = le mercredi 02.12. En effet, au cours du mois de septembre, le service « vie participative » de la ville de Niort a été informé qu'un projet était en cours pour réaliser cette liaison. La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) et le coût total du projet s'élève à 1 300 000 € (1/3 ville de Niort, 1/3 CAN et 1/3 Conseil Général 79). Sophie GRUSON, ingénieur à la CAN, présentera le projet lors du conseil de quartier du 02.12.

Enfin, le dernier point sera traité dans la problématique ORU. En effet, la place de l'animal est un objectif important des aménagements du PRUS. Par conséquent, le service de la ville (M.GASNIER et F.GUILLEMET) ont été alerté de cette demande (aucune fiche bleue ne sera donc signée). Il en est de même pour les échanges qui ont pu avoir lieu sur le local jeunes.

Bilan des fiches de proximité validées lors du Conseil de quartier du 14.10

N° fiche de proximité	Rue concernée	Demande effectuée
N°4	Rue Jean Chardin	Matérialiser l'axe de la chaussée dans le virage à angle droit + repeindre les bandes STOP au carrefour Chardin-Cartier.
N°5	Rue Jules Dumont d'Urville	Entretien (+ réfection) des venelles accédant à la rue.
N°6	Rue du Bas Sablonnier	Devenir du pont Bailey ? - vétusté de l'infrastructure - trafic de plus en plus intense - nuisances sonores répétées

N°7	Rue de la Tour Chabot	<u>Intersection rues Tour Chabot/Comporté/Bas Sablonnier</u> Au niveau de ce carrefour, demande de passages piétons.
N°8	Rue de la Gavacherie	<u>Intersection Gavacherie/Mirabeau/Jean Chardin</u> Au niveau de ce carrefour, demande de passages piétons.
N°9	Rue des Grands Champs	Projet d'aménagement de l'espace vert situé à l'intersection avec la rue Rouget de L'Isle (projet en concertation avec l'école LW).
N°10	Rue parking Rouget de l'Isle	Réalisation d'une fresque au sein de l'école Langevin-Wallon. Le conseil de quartier se propose de financer cette opération Coût du projet = 900 €
N°11	Rue de Comporte	Comment protéger les piétons et réduire la vitesse des véhicules ? De nouveaux usages sont apparus depuis la demande de 2004 = pôle universitaire, shuntage du centre-ville...
N°12	Rue des Marais	Boulevard de l'Atlantique (au niveau des rues des Marais et Rouget de L'Isle) Comment éviter que les piétons (dont les enfants - école Langevin Wallon) traversent le boulevard de façon dangereuse ?
N°13	Rue Jacques Cartier	Trois carrefours sont jugés dangereux car aucune signalétique n'est présente et les priorités à droite ne sont pas respectées. <u>Les trois carrefours :</u> - Dumont d'Urville / Jacques Cartier - Pierre de Suffren / Jacque Cartier - Pieter de Bruegel / Jean Chardin
N°14	Avenue de la Venise Verte	<u>Ecole Langevin-Wallon</u> Changement du portail métallique qui donne côté Avenue de la Venise Verte. Ce portail ne garantit plus la sécurité nécessaire. Coût du projet = 2 000 euros

N°15	Rue de la Tour Chabot	<u>CSC du Parc</u> Projet d'aménagement de la salle multimédia (notamment l'accessibilité aux PMR). Coût du projet = 12 000 euros <i>(voir crédits 2010 si compléments nécessaires).</i>
------	-----------------------	---

À noter : Aménagement de la salle multimédia du CSC du Parc

Depuis le mois d'Avril, le conseil de quartier « Tour Chabot/Gavacherie » a engagé 85 000€ sur deux projets de quartier : les sanitaires « filles » à Pérochon et le microsite – parc de la Tour Chabot. A l'été 2009, le conseil TCG dispose donc de 15 000€ à engager d'ici la fin d'année.

Or, le conseil de quartier a été informé dès mai dernier, par son Co-Président élu, qu'un projet de création de salle multimédia dans le CSC du Parc était à l'étude. Les membres du conseil ont donc souhaité orienter la somme de 15 000€ vers cet aménagement.

Le service « patrimoine/bâti » a contacté le service « vie participative » fin octobre pour l'informer de la possibilité de réaliser ce projet : création d'une salle multimédia au sein du CSC du Parc avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le matériel informatique serait pris en charge par le CSC, les travaux par le conseil de quartier et le service « patrimoine/bâti » de la ville. Il est donc proposé au CQ d'engager le reste de ces crédits 2009 sur ce projet, à savoir 12 000€ (15 000€ - 2 900€ (fresque et portail Langevin-Wallon)). Une fiche de proximité pourrait être signée lors du bureau du 05.11.

III. Interventions sur les crédits de fonctionnement par Jacques TAPIN (Adjoint au Maire)

J.TAPIN rappelle tout d'abord la date de l'assemblée plénière des conseils de quartier : le samedi 24 octobre prochain. Lors de ce moment d'échanges, une discussion sur le budget de fonctionnement sera à l'ordre du jour. Chaque conseiller de quartier recevra le document de travail par mail ou voie postale avant l'assemblée plénière.

L'objectif est qu'une discussion s'installe entre les habitants et les élus. J.TAPIN explique que le mode opératoire de mise en œuvre des projets sera le même que pour les crédits d'investissement. De nouveaux services de la ville seront probablement à interpeller : sport, développement durable, culture...

J.TAPIN précise que sur les 11 articles de la charte des conseils de quartier, 3 seront modifiés (les articles 2, 6 et 8). Un comité consultatif interquartiers, composé d'élus, d'agents de la ville et de conseillers de quartier, sera mis en place pour veiller au bon fonctionnement de l'ensemble et pour gérer la coordination des projets de proximité.

Plusieurs remarques remontent de la part des conseillers de quartier. Tout d'abord, plusieurs membres du conseil expriment leurs craintes vis-à-vis de l'ampleur des domaines de compétence, le risque n'est-il pas de se perdre ? Comment les conseils de quartier vont-ils réussir à acquérir une légitimité sur des projets autres qu'en voirie, espaces verts...

J.TAPIN rappelle qu'au début des conseils, les mêmes questionnements ont pu avoir lieu. De plus, il est important pour les conseils de quartier d'aller de l'avant, vers de nouveaux projets, afin d'augmenter la concertation avec les habitants, afin de toucher des niortais qui ne viennent pas d'ordinaire en réunions... De plus, l'important est-il toujours dans le visible ?

Le lien entre le conseil de quartier et les associations est également abordé. Comment créer des liens entre les acteurs de quartier ? Comment travailler ensemble sur des projets communs ? Où se situe la place de chacun ? J.TAPIN confirme que le conseil, en travaillant sur de nouveaux projets (autres qu'en investissements), avec de nouveaux contacts, pourra améliorer sa communication dans le quartier et impliquer d'avantage les citoyens dans la démarche participative.

IV. Point financier 2009

Projets	Financement
○ « Sanitaires filles » - École Pérochon	35 000 €
○ Microsite - Parc de la Tour Chabot	50 000 € <i>(sur un projet total à 170 000 €)</i>
○ Fresque école Langevin Wallon	900 €
○ Portail Langevin Wallon	2 000 € (validation bureau 05.11)
○ Salle multimédia – CSC du Parc	12 000€ (validation bureau 05.11)
TOTAL	99 900 €

V. Questions et informations diverses d'actualité

Gestion urbaine de proximité – Diagnostic « en marchant »

Dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) mise en oeuvre sur la Tour Chabot Gavacherie et le Clou Bouchet, un diagnostic va être effectué prochainement sur ces deux quartiers. La particularité de ce diagnostic est qu'il se fera "en marchant" (= visite sur site) en présence des partenaires de la GUP et d'acteurs des quartiers concernés. A ce titre, il est apparu logique de faire appel à la contribution du conseil de quartier.

Ce diagnostic portera, entre autres, sur les thèmes suivants : patrimoine, espaces collectifs (ex. halls d'immeubles), espaces publics (propreté, résidentialisations...), propreté du quartier, etc. Il a pour finalité de mieux comprendre les "blocages" éventuels et à l'inverse de montrer "ce qui a fonctionné" dans la démarche GUP.

Le représentant du quartier sur cette démarche est M.BELKACEM et l'agent référent à la ville = R.DEGREMONT. Une première réunion s'est tenu le mercredi 07.10 pour préparer cette visite « en marchant », qui aura lieu le vendredi 23.10 (rendez-vous à Pérochon).

Rue des Gataudières :

Une proposition d'achat, à l'euro symbolique, a été faite à la SCOP HLM Poitou Charente (propriétaire de la parcelle où les véhicules sont mis en vente) le 22 septembre.

Vélorution 2 le 26.09.09 + création d'une commission interquartiers

Un rappel est fait sur la tenue de Vélorution 2 le samedi 26.09.09.

Le concept de la Vélorution est de valoriser les transports alternatifs, « doux », et notamment le vélo. Toutes les informations sont sur le blog suivant : <http://velorutioniort.canalblog.com/>

Une commission interquartiers « plan vélo-pistes cyclables » a été créée pendant l'été 2009. Deux ou trois conseillers de quartier sont invités à en faire partie. A noter que R.DEGREMONT est l'interlocuteur privilégié pour toute question en lien avec cette commission interquartiers.

Les espaces partagés, outil entre conseillers de quartier

La création de cet outil a une volonté première : faciliter le travail entre les conseillers de quartier. Ainsi, les espaces partagés donnent essentiellement accès à trois rubriques :

- Un partage de fichiers (image, compte-rendu de commission...),

- Un agenda commun,
- Un espace de discussions.

Les espaces partagés seront accessibles via le site de la ville de Niort (www.vivre-a-niort.com) dans l'onglet « Quartiers ». Cet outil sera disponible très prochainement.

L'assemblée plénière des conseils de quartier le samedi 24.10.09

Rendez-vous incontournable des conseillers de quartier chaque année, l'assemblée plénière 2009 aura lieu le samedi 24.10 au dôme de Noron. Le rendez-vous est donné à partir de 8h30. Trois ateliers seront proposés le jour J. Un point important de l'assemblée plénière sera la discussion sur les crédits de « fonctionnement ».

Le festival de la biodiversité « TECI VERDI » – juin 2010

Téci verdi, le festival de la biodiversité, avec l'arbre comme thème principal, aura lieu en juin 2010. Autour de cet évènement, qui durera 3 à 4 jours, plusieurs actions pourront être menées, notamment au sein des quartiers. Ces actions pourront avoir lieu avant ou après l'évènement de juin (actions dans les écoles avant juin par exemple). L'idée est bien d'avoir une signalétique commune mais que l'essence de ce festival circule dans Niort pendant plusieurs mois.

Si le conseil a des idées de projet, une fiche projet-type peut être remplie et envoyée à la direction de la vie participative (contacter le référent de la commission « environnement/espaces verts » si besoin pour avoir cette fiche).

VI. Dates du second semestre

- o Bureau = Jeudi 5 octobre 2009 – 18h30 - mairie de quartier
- o Conseil = Mercredi 2 décembre 2009 – 20h00 – CSC du Parc

Fin de la réunion à 23h30.